

Jacques LE NAY
Député
Président de l'Association
Des Maires du Morbihan

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Ministre des affaires européennes
37 quai d'Orsay
75007 PARIS

*Références à rappeler
dans toute correspondance : GLN/ 13827*

PARIS, le 3 février 2012

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur les inquiétudes que m'a exposées monsieur Jean VERGER, directeur de l'IUT de LORIENT.

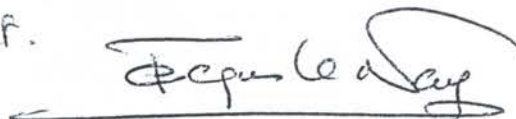
Il m'explique que depuis trois ans les directeurs et présidents des conseils d'IUT ne cessent d'alerter votre ministère sur les problèmes qu'ils rencontrent du fait du non-respect de la circulaire 2009-1008 du 20 mars 2009 et de la circulaire complémentaire 2010-0714 du 19 octobre 2010.

Malgré un travail de concertation entre les IUT, les universités et votre ministère, les contrats d'objectifs et de moyens (COM) ne permettent pas aux IUT de dégager les ressources nécessaires à un fonctionnement correct et à leur autonomie.

Aussi, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prescrire un examen particulièrement attentif de cette situation et m'indiquer les mesures que vous comptez mettre en place pour que les COM soient respectés.

Vous remerciant par avance du bienveillant intérêt que vous porterez à ma requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement.



Jacques LE NAY